

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**JOSÉE MASSI – 24 JUIN 2026 - MAIRIE DE TOULON**

### **Épisode caniculaire et adaptation des écoles toulonnaises**

La Ville de Toulon déploie une stratégie structurée pour améliorer le confort thermique dans les écoles, en combinant des solutions immédiates et des investissements durables visant à s'adapter aux conditions climatiques méditerranéennes.

Ainsi, dès 2022, la Ville a démarré un programme d'équipement en faveur du confort d'été, avec une augmentation croissante au fil des années.

A ce jour, la situation est la suivante :

- Les 16 crèches de la Ville sont toutes climatisées.
- Les 41 écoles maternelles disposent de dortoirs climatisés, voire davantage.
- Les 43 écoles élémentaires font l'objet d'une stratégie structurée avec une programmation pluriannuelle de travaux.
  - o Toutes les classes disposent de ventilateurs
  - o 103 classes, réparties sur 18 écoles, sont équipées de brasseurs d'air. D'ici la fin 2026, ce seront 150 classes qui seront équipées d'une moyenne de 4 brasseurs par classe. Le déploiement dans l'ensemble des classes le nécessitant se poursuit à raison d'une soixantaine de classes par an.
  - o 12 écoles sont équipées de salles fraîcheur (climatisation). 4 autres seront équipées d'ici fin 2026. Le déploiement se poursuit avec l'objectif à terme de doter l'ensemble des écoles d'une salle climatisée.

La Ville continue également d'investir dans des solutions durables pour adapter les écoles aux fortes chaleurs, avec une transformation durable du patrimoine scolaire.

- Végétalisation des cours d'écoles afin de créer des îlots de fraîcheur  
Programme engagé depuis 2023 et poursuivi chaque année, qui consiste en la transformation progressive de cours très minérales. C'est un levier majeur pour réduire les températures ressenties, améliorer le cadre de vie et le bien-être des enfants, ainsi que pour contribuer à la biodiversité en ville. 11 écoles en ont déjà bénéficié. 5 écoles sont en cours de réalisation et 3 écoles sont prévues pour 2027.

- Développement de solutions innovantes d'ombrage

La Ville a, par exemple, engagé une première réalisation avec l'installation d'une ombrière photovoltaïque au sein de la cour d'école Cité de l'Épargne. Cette opération a permis de tester ce type d'aménagement combinant confort d'usage, performance environnementale et dimension pédagogique.

Double bénéfice : ombrage + production d'énergie renouvelable

- Rénovation thermique des bâtiments scolaires

Des travaux sont entrepris afin d'améliorer durablement le confort d'été sans dépendre uniquement de solutions mécaniques.

- Remplacement des menuiseries

- Installation de brise-soleil orientables ou fixes

- Réhabilitation complète de l'école élémentaire Saint Roch (isolation, menuiseries neuves, brise-soleil orientables, cour jardin, brasseurs d'air...)

- Isolation des combles

- Peinture réfléchissante de type « cool roof » des toitures pour les écoles maternelles la Beaucaire et la Florane

- Construction ou rénovation/reconstruction de groupes scolaires

La Ville a procédé à la rénovation complète de l'école Saint Roch. Elle a également lancé un programme prévisionnel portant sur la rénovation ou la création de 4 groupes scolaires.

\* \* \*

Compte tenu des conditions climatiques exceptionnelles annoncées, Madame le Maire et le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) ont travaillé conjointement afin de définir les mesures les plus adaptées à la protection des enfants, pour les 6 derniers jours de classe :

Toutes les écoles resteront ouvertes. Néanmoins, les familles sont invitées à garder leurs enfants à domicile lorsqu'elles en ont la possibilité. Cette recommandation vise à limiter l'exposition des écoliers aux fortes chaleurs durant les heures les plus critiques de la journée.

Compte tenu des conditions météorologiques, il sera demandé aux équipes de l'Éducation nationale d'adapter les activités pédagogiques de l'après-midi, pour les rendre compatibles avec l'épisode caniculaire : activités calmes, ateliers éducatifs, lectures, travaux en petits groupes ou temps organisés dans les espaces les plus tempérés des établissements.

Afin d'accompagner les équipes éducatives dans cette organisation exceptionnelle, la Ville mettra à disposition un animateur dans chaque école élémentaire. Il interviendra en complément des enseignants afin de proposer des activités adaptées aux fortes chaleurs, en coordination avec les équipes pédagogiques.

Madame le Maire et le DASEN restent pleinement mobilisés afin de protéger les enfants durant cet épisode exceptionnel, tout en garantissant la continuité du service public d'éducation dans les meilleures conditions possibles.